

 Tableau de bord Mes sollicitations Mes aides Mes échanges

Pré-dépôt dispositif LEADER 2023-2027 : Préambule

Préambule

Critères d'admissibilité

Votre structure

Dossier

Récapitulatif

 Préambule

LA DEMANDE D'AIDE DOIT ETRE INITIEE PAR LE DEMANDEUR DE LA SUBVENTION (à titre individuel ou représentant légal de la structure ou par délégation du représentant). Dans le cas contraire, votre demande ne sera pas prise en compte et il faudra alors en redéposer une.

Toute demande initiée dans le Portail des Aides mais non transmise a une durée de validité de 180 jours. Passé ce délai la demande est automatiquement supprimée.

L'Europe, avec la Région, agit au plus près des territoires pour financer des projets de développement rural dans le cadre de la démarche LEADER (Liaison entre actions de développement de l'économie rurale), grâce à des crédits du FEADER. Cette démarche est mise en place via des Groupes d'action locale (GAL) sélectionnés au préalable par la Région pour la période 2023-2027. Chaque GAL établit une stratégie 2023-2027 pour le développement de son territoire et un plan d'actions en fonction des enjeux et des objectifs locaux identifiés. Il bénéficie d'une enveloppe financière LEADER pour financer des projets s'inscrivant dans son plan d'actions.

La mise en œuvre de cette démarche est donc partagée par le GAL et la Région Pays de la Loire :

- Le GAL conseille et accompagne les porteurs de projet au dépôt de dossiers LEADER. Il sélectionne les projets au sein de son comité de programmation. Il vérifie la complétude du dossier de demande de subvention LEADER ;
- La Région Pays de la Loire instruit réglementairement les dossiers LEADER préalablement visés par le GAL, au regard des règles européennes et nationales.

Vous êtes sur le point de déposer une pré-demande d'aide LEADER au titre du programme 2023-2027. Cette pré-demande n'engage en rien la Région ni le GAL quant à l'éligibilité de votre projet et ne constitue en aucun cas une ouverture de droit à subvention au titre du FEADER.

Avant tout pré-dépôt de demande d'aide, nous vous invitons à identifier le territoire GAL LEADER de la Région Pays de la Loire sur lequel votre projet se réalise. Vous trouverez la liste des GAL Pays de la Loire et les coordonnées de ces derniers au sein de l'annexe qui se trouve [ici](#).

Après validation de votre pré-demande, elle sera transmise au GAL compétent. Le GAL reste votre interlocuteur unique tout au long du processus.

En cas de décision favorable du GAL, vous serez renvoyé vers un autre téléservice du Portail des Aides pour formaliser une demande de subvention plus complète.

La gestion du FEADER nécessite une collecte et un traitement de données personnelles sous la responsabilité de la Région Pays de la Loire et ces données sont également susceptibles d'être traitées par des organismes publics nationaux et de l'Union Européenne.

A ce titre, la Région veille à la protection et à la sécurité des données conformément à la réglementation applicable, notamment le règlement européen 2016/679 du 27 avril 2016 dit « règlement général sur la protection des données » (RGPD), le règlement européen 2018/1725 du 23 octobre 2018 et la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés dans sa rédaction issue de la loi n°2018-493 du 20 juin 2018. Plus d'informations à cette adresse : <https://www.paysdelaloire.fr/donnees-personnelles>



**Cofinancé par
l'Union européenne**

[Accessibilité : partiellement conforme](#)

Région Pays de la Loire | Powered By MGDIS - [2022](#)

[Mentions légales](#)

[FAQ](#)



Tableau de bord



Mes sollicitations



Mes aides



Mes échanges

Pré-dépôt dispositif LEADER 2023-2027 : Critères d'admissibilité

Préambule

Critères d'admissibilité

Votre structure

Dossier

Récapitulatif



Critères d'admissibilité

Vérifiez votre admissibilité pour le dispositif en renseignant les critères ci-après.

Les champs marqués d'un * sont obligatoires.

Avez-vous pris connaissance du territoire d'intervention du GAL auprès duquel vous sollicitez une aide, et votre projet intervient ou bénéficie-t-il à ce dernier ? *

☒ Oui ☐ Non

Avez-vous pris contact avec le GAL concerné ? *

☒ Oui ☐ Non

Votre projet est-il matériellement achevé ou totalement mis en œuvre* au jour du pré-dépôt de la demande d'aide (accusé de réception transmis via le Portail des Aides) ? *

☐ Oui ☒ Non

* Pour une opération ne comprenant que des dépenses matérielles, la date d'achèvement est la date de livraison / date de réception des travaux.
- Pour une opération ne comprenant que des dépenses immatérielles, la date d'achèvement est la date la plus tardive parmi :
• La date de clôture de l'évènement pour un évènementiel,
• La date de livraison ou de fourniture d'un livrable,
• La date de fin d'une opération de formation, de conseil ou d'animation,
• Autres cas que ceux ci-dessus : la date de fin d'opération déclarée par le porteur.
- Pour une opération mélangeant un ensemble de dépenses matérielles et immatérielles, la date d'achèvement est la date la plus tardive entre les dates d'achèvement respectives des dépenses matérielles et immatérielles.
Si l'opération est matériellement achevée ou totalement mise en œuvre au jour du dépôt de la demande d'aide aucune dépense de l'opération en question n'est éligible.

[Accessibilité : partiellement conforme](#)

Région Pays de la Loire | Powered By MGDIS - 2022

[Mentions légales](#)[FAQ](#)



Tableau de bord



Mes sollicitations



Mes aides



Mes échanges

Pré-dépôt dispositif LEADER 2023-2027 : Choix de la famille

Préambule

Critères d'admissibilité

Votre structure

Dossier

Récapitulatif



Choix de la famille

Veuillez saisir les informations nécessaires à la vérification d'existence du tiers.

Les champs marqués d'un * sont obligatoires.

Je suis ou je représente un(e) *

Domicilié(e)

☒ En France ☐ A l'étranger[Accessibilité : partiellement conforme](#)[Mentions légales](#)[FAQ](#)

Région Pays de la Loire | Powered By MGDIS - 2022



- Tableau de bord
- Mes sollicitations
- Mes aides
- Mes échanges

Pré-dépôt dispositif LEADER 2023-2027 : Identification

- Préambule
- Critères d'admissibilité
- Votre structure
- Dossier
- Récapitulatif

 Identification

Veuillez saisir les informations nécessaires à la création du demandeur.

Les champs marqués d'un * sont obligatoires.

● Généralités

Je suis ou je représente un(e) *

Commune

▼

Domicilié(e)

☒ En France ☐ À l'étranger

● Mes informations personnelles

Nom complet *

Adresse électronique

Téléphone *

Cette information est obligatoire

Portable

Fax

● Le tiers que je représente

Raison sociale *

SIRET *

67504905700010

Sigle

NAF *

Veuillez saisir un NAF

Si le code n'est pas rempli automatiquement, vous pouvez vous rendre sur le site internet suivant <https://avis-situation-sirene.insee.fr/> Il vous suffit alors de renseigner votre n° SIRET et de valider. Le code NAF, correspond au code renseigné dans la rubrique activité principale exercée.

Forme juridique

Veuillez sélectionner une forme juridique

▼

Site internet

Veuillez saisir un site internet

Format attendu : <http://www.exemple.net>

[Mentions légales](#)

[FAQ](#)



Tableau de bord



Mes sollicitations



Mes aides



Mes échanges

Pré-dépôt dispositif LEADER 2023-2027 : Adresse

Préambule

Critères d'admissibilité

Votre structure

Dossier

Récapitulatif



Adresse du demandeur

Veuillez saisir l'adresse du demandeur

Les champs marqués d'un * sont obligatoires.

Vous êtes domicilié : **En France**

AZERTY

Adresse *

Identité et/ou service

Bâtiment, résidence, entrée, zone industrielle...

N° et voie (rue, allée, avenue, boulevard...)

Mentions spéciales de distribution, boîte postale...

Code postal / Ville *

[Accessibilité : partiellement conforme](#)[Mentions légales](#)[FAQ](#)

Région Pays de la Loire | Powered By MGDIS - 2022



- Tableau de bord
- Mes sollicitations
- Mes aides
- Mes échanges

Pré-dépôt dispositif LEADER 2023-2027 : Représentant légal

- Préambule
- Critères d'admissibilité
- Votre structure
- Dossier
- Récapitulatif

Représentant légal

Veuillez saisir les informations concernant le représentant légal du demandeur

Les champs marqués d'un * sont obligatoires.

● Identification

Êtes-vous ce représentant ? *

☐ Oui ☒ Non

Fonction *

Adjoint au Maire

Civilité *

Monsieur

Nom *

DG

Prénom *

Gg

Autre fonction

Adresse électronique

Format attendu : nom@domaine.fr

Téléphone

Portable

Fax

● Adresse

Adresse identique au tiers ☒ Oui ☐ Non



Tableau de bord

Mes sollicitations

Mes aides

Mes échanges

Pré-dépôt dispositif LEADER 2023-2027 : Représentant

Préambule Critères d'admissibilité Votre structure Dossier Récapitulatif

Contacts du demandeur

Veillez saisir les informations concernant les représentants du demandeur

Les champs marqués d'un * sont obligatoires.

Monsieur Gg DG

Adjoint au Maire

Représentant légal
lkjkl
44300 NANTES



Tableau de bord



Mes sollicitations



Mes aides



Mes échanges

Pré-dépôt dispositif LEADER 2023-2027 : Description du porteur de projet et du projet

Préambule

Critères d'admissibilité

Votre structure

Dossier

Récapitulatif



Description du porteur de projet et du projet

Veuillez saisir les informations générales de la demande de subvention.

Pensez à enregistrer régulièrement (bouton en bas de page). En passant à la page suivante, votre saisie est enregistrée.

Si vous rencontrez des difficultés techniques lors de la saisie de votre demande vous pouvez contacter l'assistance en cliquant sur le bouton « (?) Assistance » en bas à droite de l'écran.

Les champs marqués d'un * sont obligatoires.

- Informations détaillées du porteur de projet

- Caractéristiques du porteur de projet

NOM, prénom du responsable du projet *

Vous pouvez saisir encore 400 caractères.

Veuillez saisir une valeur

Nombre d'ETP composant la structure *

ETP 

Nombre d'habitants du ressort de la collectivité *

- Informations détaillées du projet

- Descriptif du projet

Intitulé du projet : *

Veuillez saisir une valeur

Description du projet : *

Veuillez saisir une valeur

Résumé du descriptif technique.

- GAL de rattachement du projet

GAL de rattachement *

Veuillez saisir une valeur

Pour les GAL de Sud Vendée et Vie et Boulogne, dépôt des pré-demandes non ouvert. En attente de validation de la candidature du GAL.

- Localisation du projet*

Adresse du projet *

Veuillez saisir une valeur

Complément d'adresse

Commune *

Veuillez saisir une valeur

Code postal *

Veuillez saisir une valeur

*Indiquer la commune de référence pour les actions immatérielles (Commune qui bénéficie majoritairement du projet, ou à défaut, celle du siège de la structure porteuse). Pour les actions matérielles se déroulant sur plusieurs communes, indiquer la commune qui bénéficie majoritairement du projet.

Accessibilité : **partiellement conforme**

Région Pays de la Loire | Powered By MGDIS - 2022

Mentions légales

FAQ

● Période prévisionnelle

Date prévisionnelle de début du projet *



La date de début du projet correspond à la date d'engagement de la première dépense (exemple : signature d'un devis, d'un bon de commande, paiement d'un acompte, notification d'un marché public...).

Date prévisionnelle de fin du projet *



La date de fin de projet correspond à la date à laquelle le projet est matériellement achevé ou totalement mis en œuvre.

- Pour une opération ne comprenant que des dépenses matérielles, la date d'achèvement est la date de livraison / date de réception des travaux.

- Pour une opération ne comprenant que des dépenses immatérielles, la date d'achèvement est la date la plus tardive parmi :

- La date de clôture de l'évènement pour un évènementiel,
- La date de livraison ou de fourniture d'un livrable,
- La date de fin d'une opération de formation, de conseil ou d'animation,
- Autres cas que ceux ci-dessus : la date de fin d'opération déclarée par le porteur.

- Pour une opération mélangeant un ensemble de dépenses matérielles et immatérielles, la date d'achèvement est la date la plus tardive entre les dates d'achèvement respectives des dépenses matérielles et immatérielles. Si l'opération est matériellement achevée ou totalement mise en œuvre au jour du dépôt de la demande d'aide aucune dépense de l'opération en question n'est éligible.



Tableau de bord



Mes sollicitations



Mes aides



Mes échanges

Pré-dépôt dispositif LEADER 2023-2027 : Plan de financement prévisionnel

Préambule

Critères d'admissibilité

Votre structure

Dossier

Récapitulatif



Plan de financement prévisionnel

Le plan de financement correspond au budget prévisionnel des dépenses et ressources que vous consacrez pour la mise en œuvre de votre projet. Il est important de bien prévoir les catégories de dépenses et de mentionner les autres ressources que vous prévoyez d'avoir. Les dépenses et les ressources doivent être équilibrées. A cette étape de pré-demande, vous devez renseigner les grands postes de dépenses prévus pour la mise en œuvre de votre projet.

Les champs marqués d'un * sont obligatoires.

Veuillez définir dans quel mode de saisie des montants vous désirez saisir votre plan de financement *

☒ HT ☐ TTC ☐ Mixte (HT/TTC)

• Dépenses

Coût prévu	
DÉPENSES PRÉVISIONNELLES	0,00 € HT

• Ressources

Financement prévu	
SUBVENTION LEADER DEMANDÉE	0,00 €
Subvention LEADER *	Cette information est obligatoire
AUTRES RESSOURCES PUBLIQUES PRÉVISIONNELLES	0,00 €
AUTRES RESSOURCES PRIVÉES PRÉVISIONNELLES	0,00 €
AUTOFINANCEMENT	0,00 €
Autofinancement calculé	0,00 €

TOTAL DEPENSES 0,00 € HT	TOTAL RESSOURCES 0,00 €
Complément précision dépenses	Complément précision ressources

[Accessibilité : partiellement conforme](#)

Région Pays de la Loire | Powered By MGDIS - 2022

[Mentions légales](#)

[FAQ](#)

 Tableau de bord Mes sollicitations Mes aides Mes échanges

Pré-dépôt dispositif LEADER 2023-2027 : Pièces

Préambule

Critères d'admissibilité

Votre structure

Dossier

Récapitulatif

 Pièces

Veuillez ajouter les pièces nécessaires à la prise en compte de votre demande.
Les pièces marquées d'un * sont obligatoires pour le dépôt de votre demande.
Certaines pièces pourront vous être demandées ultérieurement.

Les champs marqués d'un * sont obligatoires.

 Documents

Vous pouvez seulement déposer des documents avec les extensions suivantes:
.pdf, .doc, .docx, .odt,
.xls, .xlsx, .ods, .png,
.jpg, .jpeg, .zip
La longueur maximale du nom d'un document est de 50 caractères extension comprise.

Pièces complémentaires non listées précédemment

Si vous devez transmettre des documents qui n'ont pas été listés précédemment, vous pouvez les rattacher ici.

[Accessibilité : partiellement conforme](#)[Mentions légales](#)[FAQ](#)Région Pays de la Loire | Powered By MGDIS - [2022](#)

 Tableau de bord Mes sollicitations Mes aides Mes échanges

Pré-dépôt dispositif LEADER 2023-2027 : Récapitulatif

Préambule

Critères d'admissibilité

Votre structure

Dossier

Récapitulatif

 Récapitulatif

Les champs marqués d'un * sont obligatoires.

☐ * Je déclare sur l'honneur l'exactitude des informations fournies.

En cliquant sur "Transmettre", votre pré-demande sera transmise au GAL que vous avez préalablement sélectionné. Le GAL compétent se chargera de l'analyse de votre pré-demande. Il reviendra vers vous au regard de cette dernière pour vous indiquer si une demande d'aide peut être déposée ou non en adéquation avec sa stratégie territoriale.

 Lorsque votre demande sera transmise, elle sera visible par tous les comptes reliés à ce tiers. Vous pouvez dès à présent modifier les personnes ayant accès à cette demande, ou vous pourrez le faire à tout moment via la liste de vos demandes.

[Gérer l'accès à la demande](#)[Accessibilité : partiellement conforme](#)[Mentions légales](#)[FAQ](#)

Région Pays de la Loire | Powered By MGDIS - 2022